

Retour

Le Républicain Lorrain
mardi 13 novembre 2018



Saint-Avold

SAINT-AVOLD Sainte

La qualité des soins certifiée au centre hospitalier

Prix en charge des patients, bloc opératoire, urgences, médecins, pharmacie... Tous les services du centre hospitalier de Saint-Avold ont été passés à la loupe par la haute autorité de santé qui a déclaré l'établissement exemplaire.

La haute autorité de santé a passé à la loupe l'ensemble des services du centre hospitalier SOS Saint-Avold et vient de lui délivrer la note la plus élevée : un A qui démontre que l'établissement de soins sait maîtriser les risques et apporter les solutions nécessaires. Voici quelques exemples.

■ Circuit du médicament

Les experts de la haute autorité de la santé ont rendu leur rapport. « Ils ont conclu que tous les processus étaient maîtrisés », précise Christelle Etliche, directrice adjointe de l'hôpital. En clair, cela vaut dire : « que l'on garantit le bon médicament, au bon moment, au bon patient », précise le directeur général Denis Garcia. « La réglementation dans ce domaine est stricte et elle ne laisse pas de place à l'erreur et l'insécurité du circuit qui est parfaitement en phase ». De la prescription faite par le médecin, à la préparation par les pharmaciens, l'administration par le personnel soignant et la prise en charge des éventuels effets indésirables. « Ces derniers une fois si-

gnalés sont directement corrigés », assure Thérèse Becker, directrice adjointe. En matière de traitement, les thérapeutiques sont élaborées pour chaque patient et prennent en compte les spécificités de la personne, l'état de la personne et ses éventuelles autres pathologies.

■ Hygiène

C'est l'un des points floraux de SOS Saint et ce propos le directeur général, Denis Garcia tire un coup de chapeau à toutes les préférées mais qui au quotidien œuvrent à la propreté des lieux. « L'hygiène sera également être matériel médical, bloc opératoire, salles de soins respectant les exigences en matière de désinfection, de déscontamination... Cela ne va pas dire zéro risque. Mais que lorsque un professionnel soigne, nous le malade et sauve le patient », commente Denis Garcia. « Nous avons investi au sein de l'hôpital, n'a pas de qualité ».

■ Droit des patients

En entrant dans un hôpital, la prise en charge d'un patient est soumise elle aussi à une réglementation. Tout d'abord, il doit être informé sur l'ensemble du processus de son hospitalisation. Il doit connaître le traitement qui lui sera administré, le bénéfice sur sa santé et les risques auxquels il peut s'ex-

poser. Dans le cas d'une fin de vie, il sait, la personne doit pouvoir dire ce qu'elle veut et ce qu'elle refuse : « En résumé, ce qu'il devient en tant qu'être humain ». En cas de brusque dégradation de l'état, tout le monde est en droit d'accéder ou de refuser des actes médicaux.

Comme une dialyse, une perfusion, une intubation. « Tout ce qui sera effectué sera fait selon les volontés du malade ». Enfin, le malade peut accéder à son dossier médical et y trouver toutes les informations qu'il désire consulter : « Cela pour une plus grande transparence », précise Thérèse Becker.

■ Bloc opératoire

Sur ce point, la haute autorité de soins a estimé que les services de chirurgie sont totalement maîtrisés. C'est-à-dire qu'avant une intervention chirurgicale, toutes les informations concernant le patient doivent être vérifiées avant de pratiquer l'acte. « C'est un échange avec la personne à partir de questions ouvertes et non de demandes néanmoins qu'une affirmation ou une négation », détaille la directrice adjointe. Ces exigences vont bien au-delà de l'opération et sont appliquées pour tous les éléments constitutifs le bloc opératoire : intubation, hygiène, personnel, etc.

Toutes : Renouald PONZONI
renouald.ponzoni@rpault.fr



Le centre de dialyse de Saint-Avold a contribué à enrichir l'offre de soins en Moselle-Est.
Photo Thierry SANCHIS

Abonnement
Saint-Avold
01 87 29 68 73
l'abonnement@rpault.fr

<https://fb.me/rpaultfrance>
RPaultFrance

<https://twitter.com/saintavold>

Partez à la découverte de nos sites web et nos réseaux sociaux !
www.saintavold.fr
0 800 682 200
en ligne : www.rpault.fr



Questions à ?

Denis Garcia
Directeur général du centre hospitalier SOS santé de Saint-Avold.
Photo Thierry SANCHIS

« Nous sommes fiers du chemin parcouru »

Qu'est-ce que la certification de sécurité à délivrer par la haute autorité de santé ?

« La certification des établissements de santé, c'est une démarche qui a pour objectif de donner accès à l'assurance de la prise en charge des patients dans les hôpitaux et cliniques, sur l'ensemble du territoire français. C'est un dispositif d'évaluation externe obligatoire pour toute établissement de santé publique, quelles que soient la taille ou l'activité. L'objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations et vérifier concrètement si une démarche qualité durable existe au sein des établissements. C'est le seul outil, la seule référence pour mesurer le si-

ècle de qualité de soins fournis et de l'organisation de l'hôpital. »

Déroulez cette note et il décrira un travail de longue haleine ?

« En 2006, la haute autorité de santé avait émis quatre recommandations et fait ses recommandations, c'est-à-dire qu'elle avait posé du doigt des dysfonctionnements. Sans entrer sur cette période, de portant sur les domaines médicaux, entre autres. À l'époque, on avait assez donné lieu à une visite de suivi. En 2011, nous avons repris les choses en main et notre travail c'est sur la qualité. Ce qui nous avait mis une note supérieure accompagné de trois recommandations, à propos de l'agencement de l'acte du bloc opératoire et du circuit du médicament.

Alors que, lors ces problèmes ont été évoqués grâce au gros travail effectué par l'ensemble des personnes sur la qualité des soins et services de l'hôpital. Nous sommes fiers de tout le chemin parcouru et nous avons contribué à diriger l'offre de soins sur le secteur. »

Quelles nouvelles activités avez-vous développées ?

« La pionnerie de Lorraine pour consolider un pôle de spécialité dans la région. La diabétologie. Nous avons obtenu un plateau d'équipement unique. Forbach, obtenu de l'Agence de la biomédecine, une autorisation pour une IRM, accueilli la maternité, développé la oncologie. »

Nous avons lancé la diabétologie, le pôle de dialyse. Sans oublier le service cœur et le développement du volet chirurgical. C'est ce dont je suis fier que quelques exemples. »

■ Vos réalisations futures ?

« Elles concernent l'imagerie, les urgences, la réanimation et nous souhaitons informer tous les dossier de nos patients. »

600

C'est le nombre de personnes prises en charge chaque jour au centre hospitalier SOS santé de Saint-Avold. L'établissement emploie 800 salariés, dispose de 300 lits et places et fonctionne 365 jours sur 365, 24 heures sur 24.

23

C'est le nombre de réclamations depuis le début de l'année concernant la prise en charge au service des urgences qui chaque année voit passer plus de 25 000 patients.

2h 30 en moyenne aux urgences

La voix d'un service d'urgences ? C'est de prendre en charge un patient dont l'état de santé pourrait évoluer vers un pronostic vital engagé. Et surtout lorsque la maladie aura été pris en charge par une infirmière, recrutée pour un rendez-vous qui peut poser un diagnostic, faire des examens (imagerie, prise de sang, électrocardiogramme, etc.). D'autant que le temps qui peut prendre.



25 000 patients sont pris en charge chaque année par les urgences de Saint-Avold. Photo Thierry SANCHIS

en une éternité, le laboratoire aura analysé les prélèvements, le radiologue aura interprété les clichés, le tout pour mettre en place une thérapie qui peut aller jusqu'à l'acte chirurgical. « Une multitude d'opérations impossibles à réaliser par le médecine de ville », constate Thérèse Becker.

Des pics de fréquentation peuvent être constants en période dépressive et c'est à cet instant que l'hôpital est sollicité sous tension. C'est-à-dire que les patients sont toujours pris en charge, mais à défaut de ses disponibilités. Ils peuvent attendre au service des urgences, sur des bancs ou dans des salles d'attente.

« À ce sujet, nous avons créé une cellule de crise dans la réunion de tous les médecins les plus rapides », affirme Denis Garcia. « Soit ils doivent des renforts supplémentaires, soit ils mobilisent plus de personnel. 30 % de nos prises en charge viennent des urgences et nous traitons ces malades dans nos programmes journaliers. »